

AVIS

REUNION D'INFORMATION PREALABLE A LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'INCIDENCES ENVIRONNEMENTALE

Communes de **MONT-SAINT GUIBERT, CHASTRE, CHAUMONT-GISTOUX,
COURT-SAINT-ETIENNE, OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE et WALHAIN**

DEMANDEUR : La société Green Belgian Environmental Solutions SRL (GBES) - Quai Fernand Demets 52 à 1070 Bruxelles, personne de contact : M Tiquet - info.gbes@veolia.com

OBJET : Dans le cadre d'un projet de fourniture de chaleur verte à l'UC Louvain et avant le dépôt d'une demande de permis unique relatif à la construction et l'exploitation d'une centrale de cogénération au bois de +/- 2,5ha située dans l'actuelle sablière à Mont-Saint-Guibert sur la parcelle 310a et d'un réseau de chaleur +/- 2km reliant la centrale à l'actuelle chaufferie de l'UCLouvain, conformément aux dispositions des articles D.29-5 et R.41-1 et suiv. du code de l'environnement, GBES vous invite à participer à la réunion d'information préalable relative au projet susmentionné.

DATE : Le Mercredi 4 Novembre à 20h

LIEU : Foyer du lac - Place Raymond Lemaire 1, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Mesures COVID-19: Chaque participant doit préalablement s'inscrire par mail à info.gbes@veolia.com ou par courrier Quai Fernand Demets 52 à 1070 Bruxelles, afin de prévoir le nombre de places assises et distancées. Si possible, une seule personne par ménage munie d'un masque et respectant les distanciations.

Des informations peuvent être obtenues auprès de : M. Tiquet - info.gbes@veolia.com ou GBES, Quai Fernand Demets 52 à 1070 Bruxelles

Cette réunion d'information a pour objectif :

- de permettre au demandeur de présenter son projet;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- De présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

A dater de la tenue de la réunion d'information, toute personne peut, dans un délai de 15 jours, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au collège communal de la

commune de Mont Saint Guibert Grande rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert, en indiquant ses noms et adresse.

Elle en adresse une copie au demandeur, info.gbes@veolia.com ou adresse postale ci-dessus, laquelle la communique à l'auteur de l'étude d'incidences, le bureau SGS Belgium sa Parc Créalys Rue Phocas Lejeune, 4 B-5032 ISNES Gembloux.